

«Les artistes ont besoin d'un vrai statut»

CORONAVIRUS Le Service de la culture et l'association Culture Valais recueillent depuis la première vague les demandes de soutien d'un milieu culturel en souffrance. Une charge immense et pourtant riche en enseignements.

PAR JEAN-FRANCOIS.ALBELDA@LENOUVELLISTE.CH

LE CONTEXTE

→ Elle ne s'attendait certainement pas à une entrée en fonction aussi rude. Tout juste arrivée à la tête du Service de la culture de l'Etat du Valais, Anne-Catherine Sutermeister doit faire face à une situation sans précédent avec ses collaboratrices et collaborateurs, dont Hélène Joye-Cagnard, conseillère culturelle cheffe de section, et Jean-Pierre Pralong, directeur de l'association Culture Valais. Rencontre, alors qu'un nouveau montant de 10,4 millions de francs a été débloqué par la Confédération et le canton et que de nouveaux dispositifs d'aide ont été mis en place.

Cette crise a occasionné un bouleversement majeur de vos pratiques, de vos métiers. Comment vivez-vous ce contexte totalement inédit?

Hélène Joye-Cagnard: Avant notre propre situation, ce qui nous importe, c'est celle des actrices et acteurs culturels. Avant, nous faisons notre possible pour que la culture s'épanouisse au mieux au travers de subventions. A présent, nous faisons tout pour qu'elle puisse continuer au moyen d'indemnités. En cela, oui, la nature de notre travail a radicalement



Anne-Catherine Sutermeister, cheffe du Service de la culture, Jean-Pierre Pralong, directeur de Culture Valais, et Hélène Joye-Cagnard, conseillère culturelle cheffe de section. Tous trois font front face à une situation complexe et inédite. SABINE PAPILLOU

dispositifs sont nombreux et il faut y recourir. Certains ont préféré vivre sur leurs réserves durant la première vague, pensant qu'il n'y en aurait pas une deuxième. Il faut profiter des aides quand elles sont là. On encourage vraiment les gens à postuler, pour les projets de transformation comme pour les bourses de recherche.

Quel message avez-vous envie de faire passer aujourd'hui aux actrices et acteurs culturels?

Jean-Pierre Pralong: D'être courageux et patients jusqu'à ce que les vaccins nous per-



Avec les projets de transformation, il s'agit de soutenir les structures, les entreprises culturelles, pour leur permettre de passer le cap."

HÉLÈNE JOYE-CAGNARD
CONSEILLÈRE CULTURELLE,
CHEFFE DE SECTION

mettent de revenir à une situation sanitaire sous contrôle, vraisemblablement pas avant le premier semestre 2021. On va y aller ensemble, et tenir bon.

Anne-Catherine Sutermeister: J'ai envie de leur dire: on a encore plus besoin de vous qu'avant. La société est fragilisée, notre relation à nos aînés en EMS, la façon dont on gère le deuil, le mariage, etc. Tous nos rites fondamentaux sont ébranlés. Et quand il y a fragilisation des rites et des fondements de la société, la culture est là pour redonner le socle. Je fonde de grands espoirs dans des projets de mutualisation avec d'autres secteurs, le tourisme, le secteur social, l'éducation, la recherche. Ce sont des pistes extrêmement intéressantes qu'on va travailler ensemble.

Infos pratiques

Les postulations pour les soutiens aux projets de transformation ou pour les bourses de recherche (jusqu'au 2 décembre) sont à faire sur le site: www.vs-myculture.ch

Quand il y a fragilisation des rites et des fondements de la société, la culture est là pour redonner le socle."

ANNE-CATHERINE SUTERMEISTER
CHEFFE DU SERVICE
DE LA CULTURE DE L'ÉTAT DU VALAIS

changé. Face à la crise et à l'urgence, nous avons essayé de nous répartir les tâches au mieux entre Culture Valais, qui recueille les demandes et aiguille les gens, et le Service de la culture, qui traite les demandes. Anne-Catherine Sutermeister: La situation sur le front des traitements de requêtes est extrêmement compliquée, ce qui peut expliquer certaines attentes ou certaines incompréhensions. Mais nous travaillons avec de l'argent public; les montants que nous attribuons sont subsidiaires aux RHT, aux APG, à

Suisseculture Sociale, ce qui demande une importante coordination. De notre position, nous voyons le dessous de l'iceberg, avec des situations extrêmement précaires, et c'est assez impressionnant.

Jean-Pierre Pralong: Nous avons répondu à près de 600 demandes d'actrices et acteurs culturels qui ont appelé Culture Valais. Nous les avons suivis dans toutes les phases de leur parcours administratif, dans les hauts et les bas. Il était important pour nous d'avoir une vue d'ensemble sur les différents dispositifs de soutien et rassurer au mieux.

Quels enseignements avez-vous tirés du nombre et de la nature des dossiers reçus?

Anne-Catherine Sutermeister: La problématique du statut des artistes a émergé de façon flagrante. Le milieu culturel est très fragmenté. Entre les salariés d'un côté et les indépendants de l'autre, il y a aussi de nombreux artistes sans statut, que nous ne pouvons pas in-

demniser. Pour éviter que des gens ne tombent entre les mailles du filet des soutiens, nous avons mis en place de nouvelles aides forfaitaires. Pendant des décennies, on a soutenu des projets dans une logique de subvention publique et dans une dimension non entrepreneuriale, veillant plutôt à ce qu'il n'y ait pas de thésaurisation. A travers les dispositifs de soutien actuels, nous les confrontons à des critères plus entrepreneuriaux. C'est un grand changement dans notre pratique et notre vision.

Jean-Pierre Pralong: Etre entrepreneur, au fond, c'est avoir des idées, trouver des financements pour les réaliser, et communiquer. A mon sens, les artistes sont entrepreneurs. Certains le savent, d'autres pas forcément. Il sera intéressant au bout de la crise de voir quels modèles ou types d'acteurs auront pu la traverser au mieux.

Le statut d'intermittent, comme en France, ce serait une piste?

Anne-Catherine Sutermeister: Au vu de la loi fédérale ac-

Nous avons répondu à près de 600 demandes d'actrices et acteurs culturels qui ont appelé Culture Valais."

JEAN-PIERRE PRALONG
DIRECTEUR DE CULTURE VALAIS

tuelle, on en est encore loin. Mais pour moi, le défi premier est celui de la structuration du milieu culturel, et particulièrement celui des musiques actuelles. C'est peut-être là qu'est apparu le plus cruellement ce manque de statut.

La nouvelle ordonnance fédérale Covid-19 culture prévoit des aides financières pour financer des projets de transformation. Est-ce à dire que la nature même de la pratique artistique doit changer pour s'adapter à un nouveau contexte?

Hélène Joye-Cagnard: Les projets de transformation intè-

grent deux volets possibles, d'une part une transformation de la structure – mutualisation, partenariats, structures modifiées –, de l'autre une transformation en vue de l'acquisition de nouveaux publics. Pour les projets de création, les subventions restent évidemment en vigueur, mais là, il s'agit de soutenir les structures, les entreprises culturelles pour leur permettre de passer le cap.

Anne-Catherine Sutermeister: La nouvelle ordonnance vise plutôt à venir en aide aux entreprises culturelles afin qu'elles puissent à leur tour payer les artistes. Pour contrebalancer la fragilisation induite pour les artistes, nous mettons au concours des bourses de recherche. Pour leur donner l'occasion et le temps de travailler, d'être vraiment dans leur pratique, dans leur art.

Jean-Pierre Pralong: Le Service de l'économie a annoncé la création de deux fonds auxquels les acteurs culturels peuvent aussi accéder en fonction de certains critères. Donc les